

DOSSIER

Vers un renouveau des luttes ?

Mouvement *social*



Dossier coordonné par Frédérique Rolet et Clarisse Guiraud

Ont participé à la rédaction : Tiphaine Colin, Laurent Frajerma, Romain Gény, Claire Guéville, Sophie Vénétitay

Érigées en modèle par
les uns, fustigées par
les autres, des formes
d'auto-organisation
des luttes ont largement
occupé la scène sociale
ces derniers temps.

Si le mouvement le plus emblématique est demeuré celui des Gilets jaunes, le phénomène a aussi touché des secteurs professionnels comme celui de l'éducation avec le conflit sur le baccalauréat notamment.

Éloignés des syndicats ou défiants à leur égard, des salariés ont voulu exprimer leur colère par des modalités inédites d'action, le refus des circuits habituels des revendications, une grande rapidité dans les prises de décision favorisée par le rôle décisif joué par les réseaux sociaux. Au centre de la contestation, les questions d'injustice et d'inégalité, celles vécues par les classes populaires en proie au mépris des classes dominantes, par les enseignants touchés par le déclassement salarial, travaillant pour beaucoup dans les établissements les plus ghettoisés, par les jeunes contraints à des emplois précarisés sous couvert d'entrepreneuriat.

Quel que soit le regard porté sur ces mouvements, ils ont le mérite de remettre la question sociale au centre de l'activité politique, de rassembler dans le cadre de luttes collectives, permettant ainsi des victoires même partielles. Les concessions arrachées à Emmanuel Macron en faveur du pouvoir d'achat des salariés les plus démunis comme les quelques ouvertures faites par le ministre de l'Éducation en témoignent. Quant aux syndicats, trop vite considérés comme hors-jeu par des éditorialistes aspirant à laisser le libéralisme sans entraves, ils ont joué pleinement leur rôle, ne se contentant pas d'apporter une aide logistique mais travaillant à fédérer les revendications et à donner des perspectives pour tous.

Crise du syndicalisme ?

Des syndicats sans syndiqués ?

Les syndicats français sont nombreux, mais ont peu d'adhérents, preuve de leur manque de représentativité... Ce discours « prêt-à-penser » doit être remis en cause.

Depuis les années 1980, le taux de syndicalisation diminue en France, et semble se stabiliser à un niveau très bas. Dans l'ensemble, 8,4 % des salariés du privé et environ 19 % des fonctionnaires sont membres d'un syndicat. Globalement, tous secteurs confondus, neuf salariés sur dix n'adhèrent pas à un syndicat. Ces chiffres, mis en relation avec le nombre important d'organisations syndicales concurrentes, est souvent pris comme une preuve flagrante de la faible représentativité, et de la faiblesse plus générale, des syndicats français – notamment en comparaison des pays d'Europe du nord, où les taux de syndicalisation peuvent être très élevés.

Ce tableau bien sombre doit être largement nuancé. D'abord, on peut remarquer que la question de la représentativité n'est jamais posée aux organisations patronales, ou aux partis politiques... Surprenant, quand on sait qu'à elle seule, la CGT a plus d'adhérents que l'ensemble des partis politiques réunis. De plus, depuis les années 1950, le taux de syndicalisation n'a jamais dépassé les 30 %.

Des syndicats très présents

Il faut dire que les victoires et les avancées obtenues par la lutte syndicale bénéficient, en France, à tous les salariés, syndiqués ou non, situation qui n'incite pas les salariés les moins politisés à adhérer. Ce n'est pas le cas dans plusieurs pays d'Europe du nord, où l'adhésion à un syndicat est nécessaire pour bénéficier d'un certain nombre de droits



© Thierry Nectoux

(notamment, parfois, le droit à une assurance chômage). Enfin, le taux de syndicalisation est très sensible à la présence d'un syndicat sur le lieu de travail, et celle-ci est très variable selon la taille de l'établissement. Ce qui n'empêche pas les salariés, même non syndiqués, d'avoir le réflexe de se tourner vers un syndicat lorsqu'ils rencontrent une difficulté au travail. Les discours simplistes sur le rejet des syndicats par les salariés en France sont donc très contestables. ■

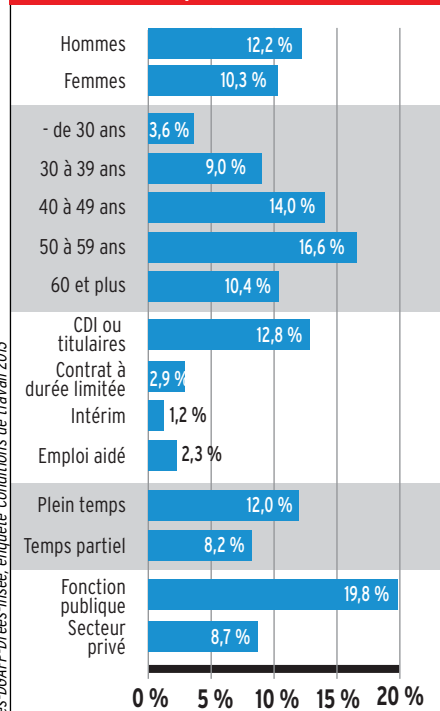
Pourquoi
ne pas se syndiquer ?

Les causes de la faible syndicalisation en France sont multiples, et souvent éloignées des « évidences » diffusées par les discours anti-syndicaux.

Quand on ne pointe pas, dans certains discours paresseux, le « conservatisme » et « le refus du dialogue » de certains syndicats comme frein à l'adhésion massive des salariés, on accuse la « bureaucratisation » des militants syndicaux. Étonnantes affirmations bien difficiles à démontrer objectivement. En revanche, d'autres explications plus simples paraissent plus convaincantes. D'abord, le développement général de l'individualisme, qui peut pousser au comportement de « passager clandestin » de l'action collective (profiter de l'action des autres sans s'y engager soi-même). Mais aussi l'affaiblissement des

bastions syndicaux historiques, du fait de la désindustrialisation, qui s'est accompagnée du développement de la sous-traitance qui isole les salariés... Et puis encore le développement du chômage et de la précarité, ou encore d'un management individualisant, qui rendent difficiles la participation aux actions collectives – surtout quand les entraves ou les mesures de rétorsion patronales sont fréquentes, ce qui est le cas en France, comme le montre une enquête récente du Défenseur des droits (voir ci-dessous). Les freins à l'adhésion syndicale sont donc nombreux, mais ils ne se trouvent pas là où on le dit souvent... ■

Taux de syndicalisation (%)



Lecture : 12,8 % des salariés en CDI ou titulaires sont syndiqués, contre 1,2 % des intérimaires.

Source : Dares-DGAFP-Drees-Insee, enquête Conditions de travail 2013

Enquête
du Défenseur
des droitsDiscrimination
syndicale

46 %
des personnes syndiquées
affirment avoir déjà été
discriminées.

Crainte des
représailles

42 %
des salariés considèrent
que s'investir dans le
syndicalisme est un risque.

Frein à l'évolution
professionnelle

59 %
des syndicalistes du privé et
39 % de ceux du public
considèrent que se syndiquer est
un frein pour leur carrière.

La grève enseignante

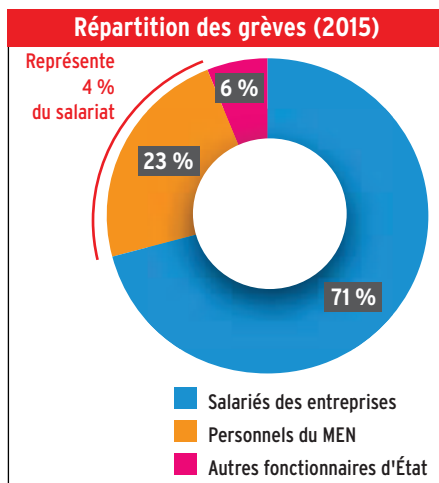
Puissance *insoupçonnée*

Les enseignants ont un pouvoir de grève plus élevé que les salariés du privé.

L'idée que les enseignants sont des *gréviculteurs* ne relève pas que du café du commerce. Les statistiques officielles démontrent que notre profession a un pouvoir de grève très élevé, même s'il fluctue selon le contexte.

Surconflictualité

Le questionnaire scientifique Militens⁽¹⁾ montre que 80 % des professeurs ont déjà participé à une grève dans leur carrière. En 2015, un personnel du ministère de l'Éducation nationale avait fait en moyenne cinq fois plus de jours de grève que le reste des actifs (voir *graphique*). Le cœur de cette surconflictualité réside alors parmi les professeurs de collège, en lutte contre la



contre-réforme qui les visait, soit environ 150 000 collègues. Cependant, tout est relatif, et cette donnée montre aussi l'effondrement de la pratique gréviste dans le privé, du fait du développement de la sous-traitance, de la précarité, de l'effondrement des secteurs conflictuels de l'économie (métallurgie, mines...). De nombreux salariés du privé prennent des RTT pour manifester, alors que la force d'une lutte enseignante se mesure toujours au nombre de grévistes. ■

1. Recherche dirigée par Laurent Frajerman. Le questionnaire représentatif (IR FSU, CERAPS université de Lille et DEPP ministère de l'Éducation nationale) a recueilli 1 400 réponses de PLC.

Une grève particulière

Une grève qui ne fait pas perdre de l'argent à l'employeur.

Les enseignants ne se mobilisent pas de la même manière que les salariés des entreprises. Leur action est principalement nationale, puisque l'employeur est l'État. Elle risque de perdre en force si elle s'étire, puisqu'ils ne font pas perdre de l'argent à leur employeur, au contraire. Dans les entreprises, plus le mouvement dure, plus

les stocks diminuent, plus les clients s'impatientent et plus l'employeur a intérêt à négocier. La grève enseignante a néanmoins un impact social (garde des élèves) et politique (pression sur les élus employeurs).

Sensibiliser l'opinion

Elle permet d'abord d'interpeller l'opinion, sensible à la qualité de l'éducation. Les enseignants ne peuvent donc s'engager dans une lutte impopulaire, ce qui se répercute sur leurs mots d'ordre (les recrutements au nom de la diminution du nombre d'élèves par classe, plus que les salaires). Les mouvements réussis alternent temps forts et actions de sensibilisation, des médias et des parents d'élèves notamment. ■

La grève enseignante a un impact social et politique



Qui fait grève ? Pourquoi ?

Il existe plusieurs types de grévistes. Dans Militens, on peut distinguer trois groupes cohérents : les non ou peu grévistes (40 % du corps), les grévistes occasionnels (36 %) et les grévistes réguliers (24 %). Logiquement, plus un professeur fait grève, plus il est syndiqué, apprécie le service public, vote à gauche, etc. Les grévistes réguliers se reconnaissent dans la FSU et dans des syndicats comme la CGT, SUD ou FO, tandis que les non-grévistes qui font confiance à un syndicat se tournent vers le SGEN-CFDT et le SNALC. Si un non-gréviste s'inquiète d'abord du besoin des élèves d'avoir régulièrement cours, les grévistes réguliers pensent à la dégradation du système.

Réussir une grève majoritaire suppose de convaincre le groupe intermédiaire, or celui-ci est moins sensible à l'unité syndicale que les grévistes réguliers. Aujourd'hui, le discours fataliste est le principal obstacle. Il légitime l'absence de participation à de nombreuses actions, mais témoigne aussi d'une recherche de sens. Les enseignants regrettent le manque d'efficacité actuel de la lutte, ils ne la rejettent pas en soi.

Chiffres

2,5 millions d'électeurs

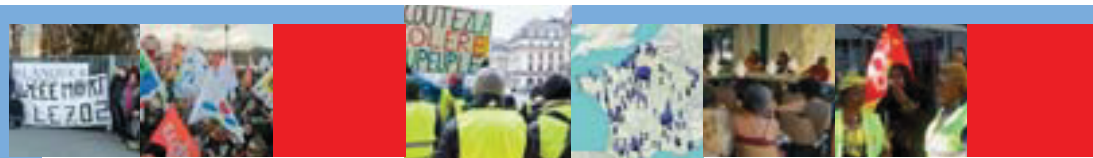
Ils ont voté pour leurs représentants du personnel aux comités techniques en 2018, ce qui représente un taux de participation de 50 %. Ce taux était de 43 % pour les élections professionnelles dans le secteur privé de 2017.

20 %

des salariés de la Fonction publique sont syndiqués, contre 9 % de ceux du secteur privé.

24 %

des fonctionnaires de l'Éducation, de la formation et de la recherche sont syndiqués.



Vers un renouveau
des luttes ?

Ibis-Batignolles

Et pourtant elles luttent !

Grâce aux soutiens dont elles bénéficient de la part de leur syndicat et des habitants du quartier, une vingtaine de femmes de chambre se mobilisent contre leurs conditions de travail et d'emploi.

Difficile de se mobiliser quand on est un salarié précaire, à temps partiel et isolé par la sous-traitance. Et pourtant, en décembre dernier, les salarié-e-s d'une entreprise sous-traitante de l'hôtel Hyatt de la place Vendôme ont réussi à mener une grève de quatre-vingts jours et à obtenir la satisfaction d'une partie de leurs revendications, notamment une revalorisation salariale.

Depuis le mois de juillet, une vingtaine de femmes de chambre salariées de la même entreprise, travaillant à l'hôtel Ibis-Batignolles, situé à Paris dans le 17^e arrondissement, sont en grève. Elles protestent contre leurs conditions de travail, la cadence de trois chambres et demie à l'heure, impossible

à suivre sans des dépassements horaires qui ne leur sont pas payés. Elles dénoncent leurs contrats à temps partiel subi et la sous-traitance qui les écarte des droits qui seraient les leurs si elles étaient employées par le groupe Accor, propriétaire de l'hôtel Ibis.

Sous-traitance

Elles sont là, tous les jours, sur le piquet de grève devant l'hôtel. Si elles tiennent, fermes dans leurs revendications, c'est grâce à la présence à leurs côtés de leur syndicat, la CGT-HPE et d'un comité de soutien local. Et aussi à la mise en place d'une caisse de grève (<https://www.lepotsolidaire.fr/pot/0oz7r5n8>) qui a permis de récolter plus de 17 000 euros.



Tous les jours sur
le piquet de grève

La sous-traitance est un moyen pour les entreprises donneuses d'ordre de s'offrir une main-d'œuvre sous-payée et surexploitée. Et surtout, celle-ci casse les collectifs de travail et bride la possibilité de se mobiliser pour défendre ses droits. C'est par la solidarité, le retour au collectif et la sortie de l'isolement que les salariées des Batignolles ont pu courageusement se mettre en ordre de bataille pour réclamer leur dû. Souhaitons-leur tout le succès qu'elles méritent ! ■

Deliveroo

Les livreurs lèvent la tête du guidon !

Comment se mobiliser et faire grève quand on n'est pas un vrai salarié ? Les livreurs de la plateforme Deliveroo ont créé un collectif pour défendre leurs droits.

Même si leurs conditions de travail ont tout du salariat exploité, les livreurs à vélo des plateformes numériques sont contraints à un statut de travailleur indépendant qui les prive du bénéfice du droit du travail et les écarte du champ traditionnel de l'action syndicale.

Deliveroo, tout comme Uber, peut compter sur une véritable armée industrielle de réserve et profiter de la misère de nombreux chô-

meurs durablement écartés de l'emploi salarié. Pour ceux-ci, il n'y a guère d'autres choix que d'accepter les conditions imposées par les plateformes, fussent-elles indignes.

Appel au boycott

C'est Deliveroo qui fixe les tarifs, de façon unilatérale, et la plateforme a décidé début août de baisser celui des courses courtes, avec pour conséquence une chute de la rémunération

horaire des livreurs. Dans ce contexte, le Collectif des livreurs parisiens (CLAP) a appelé à plusieurs jours de grève durant le mois d'août, à des rassemblements et a demandé aux consommateurs de les soutenir en boycottant la plateforme lors de la journée du 7 août. Certes le rapport de force reste déséquilibré mais les livreurs commencent à s'organiser et à faire entendre leur voix. ■

Hôpital

Grève des urgences

Entamée il y a six mois dans un hôpital parisien, la grève des urgences a essaimé dans toute la France.



Face aux défaillances de l'hôpital public, les urgences sont en première ligne. Les 100 000 fermetures de lit qui ont eu lieu au cours de ces vingt dernières années pèsent lourdement sur les conditions de travail des personnels, qui sont souvent démunis quand ils doivent hospitaliser les patients qu'ils prennent en charge. Dans de nombreux services, les effectifs sont insuffisants pour accueillir correctement les malades qui se présentent. Ce sont d'abord les paramédicaux qui se sont mis en grève, les aides-soignantes, les

infirmières, les brancardiers, ceux qui sont le plus directement touchés par le manque d'effectifs mais qui peinent le plus à faire entendre leur voix... Mais leur mobilisation a essaimé et ce sont désormais plus de 250 services qui sont en grève.

Mi-septembre, l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) a décidé de rejoindre le mouvement et, avec elle, ce sont des médecins qui réclament à leur tour des réouvertures de lit, des embauches et des revalorisations salariales. ■

Grève du bac

Construction d'une mobilisation inédite

Si le mouvement de grève lors des surveillances des épreuves du baccalauréat et de leur correction revêt un caractère inédit, c'est davantage par son ampleur que par sa nouveauté.

Il y a déjà eu par le passé des refus d'obéir au calendrier de remontées de notes, parfois de façon récurrente comme en philosophie, en protestation contre la dégradation des conditions de travail, mais rarement une telle contestation n'avait été si ancrée et si largement soutenue.

La chronique d'une grève annoncée

Alors que le ministre déroulait ses réformes en choisissant d'ignorer toutes les alertes, et disqualifiant les critiques réduites à des « infox », la contestation s'est étendue durant toute l'année, prenant des formes multiples. Note de 20/20 attribuée à tous les élèves, refus d'organiser les bacs blancs, démission collective de la mission de professeur principal, journées de grève... Le mouvement de juin ne vient pas de nulle part. En prenant appui sur la consultation de ses syndiqués, le SNES-FSU a pu fédérer avec l'appel à la grève le premier jour des surveillances des épreuves de bac. La réussite de la grève du 17 juin a ainsi joué le rôle d'un catalyseur pour la poursuite de l'action au moment des corrections et favorisé l'émergence de mouvements revendicatifs plus larges.

Un processus d'enracinement

L'Université d'été des enseignant-e-s et de l'éducation (UEE) est une émanation des luttes contre les réformes Blanquer. Ouverte à tous, elle a réuni pendant trois jours à la fin du mois d'août de nombreux acteurs du monde éducatif, bien au-delà du cercle habi-

Les leçons de la grève du bac

Jusqu'ici, une grève du bac était impensable. En effet, toutes les grèves d'examen s'étaient brisées sur un double écueil : l'arsenal réglementaire qui permet de sanctionner pour « service non fait » et surtout le sens du service public, de l'intérêt des élèves, qui s'oppose à une telle mobilisation alors qu'il en constitue habituellement un puissant moteur. De plus, l'attachement des français au bac en fait une grève particulièrement impopulaire (en 2019, un sondage Kantar indiquait que 61 % des français soutenaient les sanctions financières et disciplinaires dont Blanquer menaçait les grévistes).

Mais un contexte nouveau a permis à l'initiative du SNES-FSU de dépasser cet obstacle : la fin programmée du bac - non perçue par l'opinion publique, qui croit à des aménagements -, les provocations du ministre, le sentiment surtout de détenir un moyen d'action puissant, quoique difficile à manipuler. En fixant l'objectif de retarder de trois jours seulement la publication des résultats, le mouvement a limité le déchaînement médiatique, même si la focalisation attendue sur le déroulement de l'action, sur l'angoisse des élèves, a perturbé son message. La rétention des copies n'était le fait que de plusieurs centaines de correcteurs, mais le soutien manifesté par la majorité de leurs collègues a évité qu'ils ne soient isolés, et donc vulnérables. Cette lutte atypique montre le besoin d'innover, de durcir le ton face à un pouvoir déterminé, tout en conservant un principe fondamental : construire des grèves majoritaires, qui permettent aux enseignants de se faire entendre de l'opinion publique.



© DR

Une université d'été de l'éducation

tuel des militants. Syndiqués ou pas, membres de collectifs ou non, la FSU, la FCPE, des mouvements pédagogiques et des associations se sont ainsi retrouvés pour des

débats dans une ambiance festive à la Cartoucherie de Vincennes, afin d'engager la réflexion pour un projet éducatif alternatif aux politiques à l'œuvre ces dernières années. Mobilisation originale, elle est caractéristique de la mutation de mouvements sociaux, protéiformes et horizontaux comme les réseaux sociaux qu'ils utilisent, mais continuant à s'inscrire pleinement dans l'action syndicale. ■

TROIS QUESTIONS À MOHAMED BOUJEMAOU, syndiqué au SNES-FSU et Stylo rouge

L'US Mag : Pourquoi avoir rejoint les Stylos rouges ?

Mohamed Boujemaoui : Le collectif des Stylos rouges est né en décembre 2018, inspiré de celui des Gilets jaunes. Il regroupe des enseignants du premier degré, du second degré, des CPE, des AESH, etc., qui se sont mis en relation par le biais des réseaux sociaux. Ce qui m'a intéressé, ce sont les formes inédites de mobilisation proposées par les Stylos rouges, avec des actions plus spontanées, décidées de façon plus horizontale. C'est une organisation plus souple que celle des syndicats et qui attire aussi des collègues qui sont réticents par rapport aux modes d'action traditionnels. Je suis convaincu de l'intérêt de la grève mais je trouve que c'est bien de proposer d'autres choses.

L'US Mag : Les Stylos rouges sont-ils critiques des syndicats ?

M. B. : Certains Stylos rouges sont hostiles envers les syndicats et les pensent inutiles. Ce n'est cependant pas un point de vue



© Clarisse Guiraud

majoritaire et ce n'est pas le mien. Je pense au contraire que les syndicats sont indispensables. Des collègues se sont syndiqués cette année après avoir commencé à militer chez les Stylos rouges, ce qui prouve que la défiance envers les syndicats est loin d'être générale.

L'US Mag : Et sur les revendications, il y a une unanimité chez les Stylos rouges ?

M. B. : Les Stylos rouges ont des profils très différents, et nous ne sommes pas tous d'accord sur tout. Nous avons cependant rédigé un manifeste qui récapitule nos revendications en trois points : revalorisation de notre métier, bienveillance de l'État pour les élèves, reconnaissance de notre travail. Nombre de nos demandes rejoignent celles du SNES-FSU : dégel du point d'indice, abandon de la réforme des retraites, baisse du nombre d'élèves par classe, suppression du jour de carence, etc.



« Le mouvement des Gilets jaunes a produit du collectif »

Ludivine Bantigny est historienne, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université de Rouen-Normandie, spécialiste de Mai 68.

L'US Mag : *Vous avez évoqué la « portée émancipatrice » du mouvement des Gilets jaunes ?*

Ludivine Bantigny : En 1968 on disait « en 1789 on a pris la Bastille, en 1968 on prend la parole »¹, les Gilets jaunes sont aussi un mouvement qui a « ouvert la parole ». Des milieux sociaux très divers se sont retrouvés dans ces formes de solidarité, et sentis légitimes à s'exprimer et à prendre l'espace : les ronds points où il s'agit de se retrouver, d'imaginer des alternatives, mais aussi des lieux proches du pouvoir comme les Champs Élysées. Cette façon d'intervenir dans le champ du social et du politique a forcément une portée émancipatrice, cela permet de se libérer du repli sur soi, de la concurrence entre individus.

C'est aussi une manière de s'appropriier la chose politique comme un bien commun, de se dire que les élues ne sont pas les seuls légitimes à y prendre part. On l'a bien vu dans les Cahiers de doléances et le Vrai Débat. C'est un mouvement émancipateur car il confère une prise sur l'histoire, une reprise en main de son destin individuel et collectif.

L'US Mag : *En quoi les Gilets jaunes remettent-ils en cause la société ?*

L. B. : D'un point de départ sur la taxe carbone s'est déployée tout de suite une réflexion plus large sur la fiscalité, la justice sociale, l'évasion fiscale, les salaires, les revenus minimums, les SDF, la démocratie. Le mouvement a produit du collectif, du temps pour se retrouver, partager des idées, des espoirs. Tout cela prend à bras le corps l'ensemble du système social et politique.

L'US Mag : *Pourtant, ce mouvement n'a-t-il pas aussi des aspects « réactionnaires » ?*

L. B. : Le mouvement des Gilets jaunes n'est pas homogène. Il faut l'envisager dans sa diversité.

Lors des deux premières semaines, il y a eu très ponctuellement des actes et insultes racistes et homophobes. Il ne faut pas balayer d'un revers de la main ces actes-là, car ils ont été graves, mais être lucide sur le fait que les médias ont essayé d'en faire un enjeu central alors que ces actes étaient minoritaires.

Les personnes qui votent Rassemblement national (RN) ne sont pas majoritaires dans le mouvement, mais ce que disent beaucoup de Gilets jaunes qui ont pourtant une détestation absolue du racisme et de tout ce que représente l'idéologie du RN, c'est « il

faut discuter », et aussi avec celles et ceux qui votent RN (pas forcément par adhésion aux idées du RN d'ailleurs).

L'US Mag : *Vous évoquez le rôle des médias : ont-ils participé à délégitimer les Gilets jaunes, notamment en mettant l'accent sur les actes de violence ?*

L. B. : C'est un élément structurel dans les médias que d'insister sur les violences dans les mouvements sociaux, on l'a vu au moment de la loi Travail. Mais pour la première fois, avec les Gilets jaunes, le traitement médiatique de la violence s'est inversé : on a pu voir évoqué dans des journaux très installés la mention de « violences policières », ce qui est inédit². Il y a donc une prise de conscience de la part des journalistes de terrain. Mais tout cela s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large de disqualification des mouvements sociaux.



© Clément Martin

L'US Mag : *Comment les Gilets jaunes eux-mêmes se positionnent-ils par rapport à cette violence ?*

L. B. : Il faut d'abord rappeler que l'usage de la violence par les Gilets jaunes n'est pas majoritaire. Beaucoup ne la considèrent pas comme légitime. Mais ce qu'on a vu au fur et à mesure, tout particulièrement quand un certain nombre de vitrines des Champs Élysées ont été brisées, et que le Fouquet's a été pris à partie,

c'est un refus de condamner ces actes-là. Cela s'explique par la violence des inégalités sociales que représente ce quartier. C'est quelque chose d'assez nouveau, qui est lié aussi au fait que les Gilets jaunes ne se sentaient pas respectés.

L'US Mag : *Quelle est la place du syndicalisme dans le mouvement des Gilets jaunes ?*

L. B. : C'est une question absolument centrale, un enjeu majeur pour l'avenir du mouvement.

Le mouvement des Gilets jaunes permet une réflexion sur les pratiques syndicales, pas du tout en les disqualifiant, mais en les nourrissant. Si on veut vraiment remporter quelques batailles face à ce gouvernement qui est implacable, il faut s'unir. ■

1. Formule prononcée en 1968 à l'Odéon et reprise par l'historien Michel de Certeau.

2. Voir le travail du journaliste David Dufresne qui recense les violences policières contre les Gilets jaunes.

Dynamique de mobilisation

Le SNES-FSU dans les luttes actuelles

Le SNES-FSU est-il dépassé, comme un symbole de l'ancien monde ?

Le raccourci ne résiste pas à l'analyse rigoureuse.

Est-il à l'écoute de ce qui s'exprime dans des formes nouvelles de mobilisations ?

Incontestablement, la réponse est oui.

Les luttes actuelles ont d'une certaine manière confirmé l'importance du cadre syndical pour l'action, tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Le SNES-FSU a ainsi occupé une place importante dans les mobilisations du champ éducatif de l'an dernier : production et diffusion d'analyses, reconnues pour leur sérieux et leur solidité qui ont permis, petit à petit, de convaincre les collègues des conséquences désastreuses des réformes en cours. Mais les luttes récentes ont aussi montré le souhait d'une plus grande réactivité et d'une plus grande horizontalité dans l'organisation de l'action. Le SNES-FSU s'est efforcé de s'adapter à ces nouvelles exigences, preuve qu'il n'est pas déconnecté de la réalité du terrain, comme certains aiment à le caricaturer.

Par exemple, le SNES-FSU a produit une carte collaborative des mobilisations (www.snes.edu/Mobilisations-2019) : les syndiqués, quel que soit leur niveau de responsabilité, pouvaient ainsi compléter cette carte, en indiquant leur établissement et les modalités d'action retenues (grève, démission des PP, etc.). Assez rapidement, elle a permis d'avoir un panorama fiable de l'état de mobilisation, tout en permettant quasiment en temps réel de répondre à une question qui s'est beaucoup posée dans les établissements : « *mais que se passe-t-il dans l'établissement voisin ?* ».

Par ailleurs, le SNES-FSU travaille depuis



Carte collaborative des mobilisations

miques, d'être en mesure de coordonner l'action. Ce renforcement des sections d'établissement est une des pistes de réflexion prioritaire de ces prochains mois dans le cadre des instances du SNES-FSU.

Renforcer la présence sur le terrain

Le SNES-FSU a donc toute sa place dans les luttes actuelles, d'une part car il peut apporter un cadre d'analyse et

plusieurs années à renforcer sa présence sur le terrain, à travers ses sections d'établissement (S1), qui permettent d'être au plus près des collègues, afin d'organiser les actions locales et, dans le cadre de notre organisation, avec les sections départementales et acadé-

d'action qui reste indispensable pour construire des luttes efficaces, mais aussi parce qu'en étant toujours à l'écoute de ses syndiqués, il a su faire évoluer certaines de ses pratiques pour s'adapter à un contexte de mobilisation mouvant. ■

Des nouvelles formes d'action ?

Comment agir à l'heure des réseaux sociaux, quand les flux d'information en continu saturent l'espace médiatique, tout en imposant un rythme qui favorise le zapping, au détriment de l'analyse de fond ?

Pour le SNES-FSU, il ne s'agit pas de céder à la mode de la communication à outrance, mais de tenter de s'adapter à ce nouveau contexte qui impose de rendre les actions plus percutantes et visibles.

Tout au long de l'année dernière, le SNES-FSU a alerté sur les conséquences de la loi dite de transformation de la Fonction publique. Il fallait aussi rendre visible cette transformation d'ampleur, afin que chacun prenne la mesure de ce qu'elle suppose. Plusieurs sections académiques (Rouen, Marseille, Rennes, Bordeaux) ont alors organisé des happenings, à l'occasion des FPMA qui se sont tenues pour le mouvement intra, en juin. Lecture solennelle de déclaration préalable, départ de la salle, commissaires paritaires vêtus de tee-shirt revendicatifs, ou encore mise en scène du bâillonnement des élus des personnels

pour illustrer symboliquement le silence désormais imposé aux commissaires paritaires... le tout largement relayé sur les réseaux sociaux. Les mobilisations lors des examens de fin d'année symbolisent aussi cette double exigence d'analyse et d'actions nouvelles, qui permettent à la fois de rassembler et de porter les revendications des personnels. Après plusieurs mois d'action et d'analyse, le SNES-FSU a innové en fin d'année. Le 17 juin, jour de la grève des surveillances du baccalauréat, plusieurs sections académiques ont, là encore, fait preuve d'imagination pour rendre visibles les conséquences des réformes Blanquer. À Toulouse, ou en région parisienne, les militants ont ainsi organisé des mises en scène des épreuves de philosophie, faisant plancher les manifestants-candidats sur des sujets particulièrement d'actualité (« Communiquer, est-ce dialoguer ? »). Les sections SNES-FSU de Paris, Créteil et Versailles poussant même le sens du détail jusqu'à organiser leur manifestation... rue du Bac !